

M. Fortin: Je désire poser une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Je me mets à la place du citoyen canadien et je pose la question suivante au très honorable premier ministre.

J'aimerais savoir si, au moment où le très honorable premier ministre a fait cette déclaration, la province de Québec était avisée que le choix était irrévocable et irréversible?

[Traduction]

LA SÉCURITÉ NATIONALE

LE DÉPÔT DU RAPPORT DE LA COMMISSION ROYALE

M. T. C. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au très honorable premier ministre. Le 20 mai, il a dit qu'il nous donnerait des nouvelles du rapport de la Commission royale d'enquête sur la sécurité. Pourrait-il nous dire quand le rapport, ou une version expurgée de celui-ci, sera mis à la disposition des députés?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, j'ai bon espoir que ce sera la semaine prochaine.

M. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Le premier ministre sera-t-il alors en mesure de nous indiquer à quelles recommandations le gouvernement compte donner suite?

Le très hon. M. Trudeau: Oui, monsieur l'Orateur. C'est une des raisons pour lesquelles il faut attendre encore quelques jours. Nous ne voulons pas déposer le rapport sans indiquer la position du gouvernement à l'égard de certaines des recommandations.

LES AFFAIRES INDIENNES

LA RÉSERVE SAINT-RÉGIS—LES IMPORTATIONS EN FRANCHISE

L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Depuis l'incident récent à Cornwall qui a entraîné une instance en justice contre des Indiens du Canada, le gouvernement a-t-il adopté une politique en vue d'autoriser l'entrée en franchise à la frontière internationale des objets personnels de ces Indiens, comme le prévoit le Traité Jay et le confirme une coutume depuis longtemps suivie par le gouvernement?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. La question a été posée hier.

[Plus tard]

L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris): Monsieur l'Orateur, je soulève la question de privilège. A propos de la question que j'ai adressée au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, je voudrais signaler qu'elle ne lui a pas été posée hier. Elle porte sur les droits fondamentaux de tous les citoyens indiens, droits qui, de mémoire d'homme, ont toujours existé. Je crois que le ministre se ferait un plaisir d'éclaircir ce point.

M. l'Orateur: A l'ordre. Je dois me fier à ma mémoire. Elle me dit que la question a été posée hier. Si le député croit qu'elle doit être posée de nouveau, il peut en donner avis, conformément au Règlement, et elle sera soulevée au moment d'ajourner.

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LES MENACES À L'ÉGARD DES MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ GRECQUE OPPOSÉS À LA DICTATURE MILITAIRE

M. R. Gordon L. Fairweather (Fundy-Royal): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au secrétaire d'État suppléant aux Affaires extérieures. Le ministre pourrait-il nous dire et, par là, peut-être rassurer les membres de la communauté grecque au Canada, quels ont été les résultats de l'enquête menée sur les accusations de menaces par des partisans du gouvernement militaire de la Grèce?

L'hon. C. M. Drury (secrétaire d'État suppléant aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, le ministère a reçu des doléances à cet égard, et on fait enquête.

LA CHINE CONTINENTALE—LA RECONNAISSANCE DIPLOMATIQUE

L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings): Monsieur l'Orateur, j'aurais une question à poser au premier ministre. Étant donné qu'il aurait été relativement simple de s'assurer bien à l'avance si la Chine communiste...

Des voix: La question.

L'hon. M. Hees: Pourriez-vous rappeler la Chambre à l'ordre, monsieur l'Orateur?

Des voix: Oh, oh.

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie.

L'hon. M. Hees: Afin que la Chambre n'en perde pas une bouchée, je vais reprendre depuis le début.

M. l'Orateur: Jusqu'ici, le député n'enfreint pas le Règlement.